

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D_2021_2_19**

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES
Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur
ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame
DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Règlement des
jardins communaux**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame
ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Le jardin qu'il soit familial, d'insertion, collectif ou pédagogique est un lieu de convivialité, d'intégration, de partage et
de sensibilisation à la protection de la nature.

Aujourd'hui, la ville de Jussac propose plusieurs parcelles à la location.

Ces jardins nécessitent une gestion rigoureuse de la part de la Commune, un règlement intérieur permettra un cadre
avec des règles applicables par tous.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'**ADOPTER** le règlement intérieur des jardins familiaux de la ville de Jussac joint en annexe.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

